



Du neuf pour les assistantes maternelles

Nathalie Rocher, Fabienne Phelippot et Chantal Chauvel accueillent douze enfants aux Premiers pas, à Laval: « Notre métier ne change pas, mais on travaille différemment. » Photo : Ouest-France

En Mayenne, le réseau « Comme à la maison » leur permet déjà de se regrouper. L'expérience devrait être étendue à toute la France.

« Les premiers pas ». Un pavillon dans un quartier de Laval où trois assistantes maternelles - Nathalie, Chantal et Fabienne -, gardent une douzaine d'enfants âgés de 3 mois à 3 ans. « **Nous avons reçu l'accord du conseil général pour nous regrouper et proposer ce mode d'accueil nouveau, plus souple pour les familles** », explique Fabienne Phelippot.

Cette souplesse se traduit dans l'amplitude horaire, par exemple. À Évron - un site que visite aujourd'hui la secrétaire d'État à la Famille, Nadine Morano - une structure du même type est ouverte de 4 h à 21 h, pour répondre aux besoins de parents qui travaillent la nuit.

Ça ressemble à une crèche...

« **Être à plusieurs permet de répondre plus facilement à des demandes atypiques. Cela pose moins de problèmes si l'une de nous est malade.** » Pour les assistantes, c'est aussi la possibilité de bien dissocier vie professionnelle et vie familiale.

Les parents semblent séduits par la formule. Tous ceux qui confiaient leurs enfants à Nathalie, Fabienne et Chantal les ont suivies dans cette expérience. En Mayenne, fonctionnent une douzaine de structures du même type.

Reste le problème du statut. Le regroupement n'est pas une crèche. Les assistantes sont indépendantes et ne sont rémunérées que par les parents. « **Le conseil général nous a laissé la possibilité d'expérimenter ce mode de garde, mais nous ne percevons aucune aide, même pour acheter du matériel lors du lancement.** »

Les choses vont bientôt changer. Nadine Morano devrait annoncer, aujourd'hui, l'extension prochaine de ce modèle à toute la France et, pour accompagner ces regroupements, l'inscription d'une somme de 5 millions d'euros au prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Daniel LE GALL.

Ouest-France